

Les unifs réclament 15 millions en urgence

■ Les recteurs sont acculés et demandent un geste à Marcourt.

C'est un cri que les universités poussent auprès des ministres de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), et en particulier auprès de Jean-Claude Marcourt (PS), ministre en charge de l'Enseignement supérieur: la situation est intenable pour les institutions universitaires et le modèle académique actuel n'est pas viable sans un refinancement d'urgence.

Concrètement, les six recteurs de la Fédération de Wallonie-Bruxelles réclament un matelas supplémentaire de 15 millions d'euros, au minimum, à l'horizon 2017. Cette enveloppe serait versée en deux fois: 7,5 millions pour 2016 et 7,5 millions pour 2017.

D'où viennent ces chiffres? Cette demande a été formulée très officiellement dans un courrier que les recteurs ont transmis aux membres du gouvernement Demotte et dont "La Libre" a pu prendre connaissance. Les six recteurs se sont en effet entendus tout récemment sur un mécanisme possible de financement des universités à partir de 2016.

Selon une source académique proche du dossier, "ces 15 millions, c'est vraiment le minimum, sans cela, c'est notre

modèle d'enseignement qui ne pourra pas survivre". C'est bien ce que les documents transmis par les universités aux ministres de la Fédération expliquent clairement.

En fait, les recteurs ont préparé un projet de décret traduisant leur vision dans la réorganisation du financement des universités (le cabinet Marcourt planche actuellement sur cette question ardue). La demande concernant les 15 millions est jointe à ce texte, comme une rustine destinée à éviter que le bateau ne coule en attendant une réforme.

Dans l'exposé des motifs du projet de décret, les recteurs sont alarmistes: "Un refinancement des institutions universitaires s'avère aujourd'hui absolument nécessaire. Les statistiques les plus récentes confirment la diminution constante du financement par étudiant." Ainsi, poursuivent les recteurs, notamment grâce aux fameux 15 millions, "pourront être accentués et pérennisés les actions entreprises par les universités en faveur des étudiants défavorisés et plus généralement de la démocratisation des études supérieures".

Pour rappel, en juin 2014, les six universités francophones, qui représentent environ 50% des étudiants, ont réclamé pour elles seules un refinancement de 100 millions d'euros sur 5 ans (hors hautes écoles). Au sujet du refinancement du monde académique,

dès la première

rentrée parlementaire 2014 en Fédération Wallonie-Bruxelles qui avait suivi la constitution du nouveau gouvernement,

Jean-Claude Marcourt avait annoncé que l'ensemble de l'enseignement supérieur bénéficierait d'une enveloppe supplémentaire d'une centaine de millions d'euros au cours de la législature (donc pas uniquement pour les universités).

De manière générale, les universités disent souffrir du système de financement actuel qui fonctionne sur la base d'une enveloppe plafonnée répartie en fonction du nombre d'étudiants.

"10 millions sont prévus"

Par rapport à la demande "en urgence" de 15 millions émise par les recteurs, le cabinet Marcourt rassure: "Le ministre a déjà prévu une enveloppe de 10 millions dans le budget 2016 mais à répartir entre les universités et les hautes écoles. Jusqu'en 2019, une enveloppe de 107,5 millions d'euros servira à refinancer l'enseignement supérieur et les universités auront de l'argent de manière importante", explique le porte-parole du ministre.

Frédéric Chardon

107,5

MILLIONS D'EUROS

L'enveloppe qui permettra de refinancer l'enseignement supérieur jusqu'en 2019.